

## OUVRE-MOI LA PORTE

*Municipalité de Plaisance*  
274, rue Desjardins  
Plaisance (Québec) J0V 1S0

(819) 427-5363  
[www.ville.plaisance.qc.ca](http://www.ville.plaisance.qc.ca)



Vol. 17, No.1

3 février 2015

## MESSAGE DU MAIRE



À tous les contribuables,

En ce mois de février, deux réunions importantes auront lieu soit jeudi le 5 février à 19 h à la Place des Aînés, l'Association des loisirs tiendra son assemblée générale annuelle. Lors de cette rencontre vous pourrez connaître les résultats financiers et le compte-rendu des activités. De plus, il y aura des élections pour combler différents postes au sein de l'association.

Par la suite, mardi le 10 février à 19 h se tiendra à la salle municipale une rencontre d'informations concernant l'achat possible d'un immeuble situé au 275, rue Principale (ancienne caisse populaire) afin d'y déménager les bureaux municipaux. Votre présence est importante afin d'être bien informé!

Et pour terminer, une excellente nouvelle! Votre municipalité est en nomination au palmarès des villes Géo-plein air/Radio-Canada au Québec 2015. Vous pouvez voter pour la municipalité du 16 mars au 19 avril. Le dévoilement des municipalités qui se classeront de la 10<sup>e</sup> à la 1<sup>ère</sup> place se fera du 27 avril au 15 juin à raison d'une municipalité par semaine sur [ici.radio-canada.ca](http://ici.radio-canada.ca) et [geopleinair.com](http://geopleinair.com). Cette nomination nous offre une grande visibilité sur le réseau Radio-Canada et la revue Géo Plein air. Alors votez en grand nombre sur les sites ci-haut nommés et faites circuler sur les réseaux sociaux afin d'avoir le plus grand nombre de votes!

### Heures du bureau municipal

Du lundi au jeudi  
8h30 à 12h00 et 13h00 à 16h00  
Vendredi : fermé


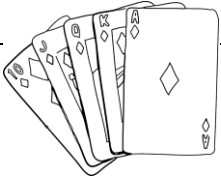

### TABLE DES MATIÈRES

Club de l'amitié .....	2
Échange France-Québec 2015-2016.....	2
Février 2015/mois du cœur .....	3
Bonne nouvelle - Parc national.....	3
Ski la Seigneurie .....	3
Changement de matricule pour le paiement des taxes.....	3
Parc national de Plaisance.....	4
Bacs de recyclage de la municipalité .....	4
Première édition du concours de décorations de Noël 2014 .....	5
Décorations de la salle municipale .....	5
Ferme des Grandes Baies Inc. ....	6
Vie paroissiale.....	6
Résolutions 2015.....	7
Budget 2015.....	7
Règlement #415-15/adoption du budget 2015..	7

Heure de tombée pour la prochaine parution :  
Mercredi le 1<sup>er</sup> avril 2015 à 12h00

## CLUB DE L'AMITIÉ

Nous avons repris nos activités régulières en janvier. Et plusieurs activités diversifiées sont au programme dont :

<b>ACTIVITÉS À VENIR</b>		
<b>12 février</b> <b>17 h 30</b>	Souper de la St-Valentin Suivi d'un bingo 	Salade César Souvlaki au porc (2) Riz avec un bouquet de brocoli Gâteau triple fondant chocolat /gâteau Boston (Réservation obligatoire au plus tard le 9 février) <b>Coût : 12 \$ membre et 14 \$ non-membre</b>
<b>14 mars</b>	Tournoi de 500 Inscription à 12 h 30 Suivi du souper de la St-Patrick à 17 h 30	<b>Coût 5 \$</b>  Crème de brocoli Pain de viande aux poireaux Patate pilée, carotte Salade de fruits / cup (Réservation obligatoire au plus tard le 9 mars) <b>Coût : 12 \$ membre et 14 \$ non-membre</b>
<b>28 mars</b>	Activité intergénérationnelle Souper suivi d'une soirée folklorique avec le groupe « BELLE LURETTE » 	Salade aux épinards / vinaigrette à l'érable Longe de porc pomme et raisin Patate pilée / fève verte Pouding chômeur chaud/crème (Billet disponible jusqu'au 23 mars pour le souper) <b>Coût souper et soirée 20 \$ membre et 22 \$ non-membre</b> Soirée seulement 10 \$ <b><i>Billets limités</i></b>

Le conseil d'administration travaille à apporter des nouveautés pour rejoindre le plus de gens possible et satisfaire tous les goûts.

Lise S. Desjardins, présidente  
(819) 427-5260

Francine Bélisle, vice-présidente  
(819) 308-0650

Liette Guindon, secrétaire  
(819) 427-5821

### ÉCHANGE FRANCE-QUÉBEC 2015-2016

L'équipe de Zoé Galarneau et Francis Desrochers de Plaisance sonneront à votre porte lors de la fin de semaine des 27-28 juin prochains afin de collecter bouteilles et cannettes consignées. Ils seront également heureux de vous débarrasser de vos bouteilles de vin vides. Les fonds amassés leur permettront de participer à la 27e édition de l'échange culturel Échange France-Québec de la polyvalente Louis-Joseph-Papineau.



Pensez à Francis et Zoé à la venue de l'été!

Merci



## FÉVRIER 2015/MOIS DU COEUR



**Il est unanimement proposé**

- QUE** la Municipalité de Plaisance affiche son coeur et par ce geste elle démontre sa préoccupation pour la santé cardiovasculaire de ses concitoyens. Toujours première cause de décès, les maladies du coeur tuent une personne toutes les 27 minutes au Québec;
- QUE** la Fondation des maladies du coeur du Québec, forte de l'engagement de ses bénévoles, de ses employés et de ses donateurs, a pour mission de promouvoir la santé du coeur en recueillant des fonds afin d'appuyer la recherche et la prévention des maladies cardiovasculaires et des accidents vasculaires cérébraux au Québec;
- QUE** par ses actions, la Fondation des maladies du coeur contribue à améliorer la qualité de vie et les chances de survie de tous nos concitoyens et concitoyennes. Le soutien que vous apportez à ses actions lui permet de poursuivre sa mission et d'unir ses forces pour mieux prévenir et guérir donc la municipalité proclame « Février, mois du coeur » à Plaisance.



### BONNE NOUVELLE...PARC NATIONAL

#### Contribution municipale

60%

Encore cette année votre municipalité a affecté au budget une somme de 4 000\$ pour défrayer en partie (60% de la tarification) la carte de membre annuelle du Parc national.

Donc avis à tous les intéressés(es) de saisir l'occasion pour tirer profit des installations offertes à notre Parc national qui se veut un environnement dynamique pour «goûter» à un inventaire varié d'activités plein-air. À cet égard cette nouvelle mesure de promotion se retrouve dans notre politique familiale pour ainsi mettre en valeur ses attraits et ses facilités. Oui qu'on se le dise...premiers arrivés...premiers servis.

### SKI LA SEIGNEURIE



La Corporation des Loisirs de Papineau en partenariat avec les municipalités de Plaisance, Papineauville, Montebello, Notre-Dame-de-Bonsecours et Fassett, Fairmont le Château Montebello et le Marathon Canadien de Ski, souhaitent informer la population d'un nouveau projet qui consiste à augmenter les occasions d'activités extérieures et profiter de notre bel hiver. Les citoyens des municipalités des 5 municipalités énumérées ci-dessus auront accès aux 23 km de piste de ski existante du Château Montebello, à ces 23 km s'ajouteront une nouvelle piste permanente « La Seigneurie » de 11 km qui mèneront jusqu'à Kenauk Nature. De plus, les citoyens pourront bénéficier d'un programme d'initiation au ski de fond. Vous n'avez pas de ski? Pas de problème, vous pourrez bénéficier de la location gratuite de ceux-ci à la boutique de ski du Château Montebello.

Les fondeurs pourront se procurer une carte d'accès aux sentiers dans les bureaux municipaux des cinq municipalités participantes tout à fait gratuitement. Un document explicatif vous sera distribué afin de prendre connaissance des différents règlements, des heures d'ouverture, des cartes des sentiers et l'horaire des cours d'initiation. Pour plus d'informations, visitez notre page Facebook sous le nom de : Ski La Seigneurie.

Veillez communiquer avec Mélissa Brousseau, agente de développement en sport et loisir de la Corporation des loisirs de Papineau au 819-427-6243 poste 1320 pour obtenir des informations supplémentaires.



### ATTENTION - CHANGEMENT DES MATRICULES POUR LE PAIEMENT DES TAXES

**S.V.P., veuillez vous assurer de vérifier votre numéro de matricule avant d'effectuer un paiement par internet, au guichet automatique ou à votre institution financière afin que vos taxes soient payées. Le bon numéro est sur votre compte de taxes 2015. Merci de faire ce changement important!**

## PARC NATIONAL DE PLAISANCE

### Informations à bien se communiquer

Lors de notre dernier conseil municipal des résidants nous ont questionnés sur les possibilités d'accéder aux sentiers du Parc pour la pratique de certaines activités hivernales. Afin de vous donner l'heure juste, la directrice du Parc, Isabelle Croteau, vous présente ci-dessous le plan de communication qui est déjà en circulation. Oui, voilà une bonne nouvelle pour profiter de ces facilités afin de mieux « goûter » aux plaisirs d'hiver. Merci au personnel du Parc pour une telle opportunité qui nous permet de mettre à contribution un service de proximité tout en actualisant notre « orientation municipale » sur la promotion de saines habitudes de vie et ce par des actions concrètes.



**Parc national  
de Plaisance**

### COUP D'ŒIL SUR LE PARC NATIONAL DE PLAISANCE

#### *Conserver. Protéger. Découvrir.* **Coup d'œil sur la randonnée hivernale au parc**

Hé oui! Vous pouvez venir faire de la randonnée en raquette au parc durant l'hiver! Deux circuits sont signalisés et permettent des balades de 3,5 km ou de 6 km dans les magnifiques habitats du secteur des Presqu'îles, à Plaisance. Le stationnement est situé à l'avant du Centre de découverte et de services. Une signalisation spéciale a été installée à partir du stationnement, vous n'avez donc qu'à suivre les indications. Veuillez noter que le Centre de découverte et de services n'est pas ouvert en période hivernale.

#### **Coup d'œil sur la pêche blanche**

Vous êtes amateur de pêche et d'aventure? Il est possible de pratiquer la pêche blanche sur tous les plans d'eau du parc. L'accès s'y fait à pied, à ski ou en raquettes. Pour plus de détails sur les bons coins de pêche, la sécurité, les modes d'accès ou l'obtention des autorisations d'accès via internet, n'hésitez pas à communiquer avec nous.

#### **Coup d'œil sur la motoneige**

À l'instar de tous les parcs nationaux, les motoneiges et autres véhicules hors route ne sont pas autorisés dans le parc national de Plaisance. L'interdiction touche tant la circulation sur la terre ferme que sur les divers plans d'eau. Toutefois, une entente est survenue entre les autorités du parc et l'association de motoneigistes Vallée de la Nation, et ce, pour l'hiver 2015 seulement. Cette entente permet aux motoneigistes circulant sur le sentier régional no 323 d'accéder au cœur du village de Plaisance via le parc, soit en empruntant le chemin Dollard-des-Ormeaux. À noter que la circulation ailleurs que sur ce chemin (ex. Baie de la Pentecôte) est interdit.



N'oubliez pas qu'un droit d'accès est exigé pour l'accès au parc. Il est possible de l'obtenir via internet ([www.sepaq.com](http://www.sepaq.com), cliquez sur l'icône « Réservez »). N'hésitez pas à nous contacter pour plus d'information!

[www.parcquebec.com/plaisance](http://www.parcquebec.com/plaisance) – 819 427-5350 – visitez-nous sur Facebook



### BACS À RECYCLAGE DE LA MUNICIPALITÉ



À nouveau, nous vous rappelons que ces bacs doivent servir **exclusivement pour le recyclage**. Prière de vous y conformer pour bien collaborer à réduire le plus possible les ordures au site d'enfouissement.

## PREMIÈRE ÉDITION DU CONCOURS DE DÉCORATIONS DE NOËL 2014

Le comité d'embellissement en collaboration avec le conseil municipal a lancé pour une première fois son concours de décorations de Noël afin de favoriser l'achat local.

Nous sommes heureux de vous faire part de la liste des gagnants.

PRIX	GAGNANTS	MONTANTS
1er prix	Steve Leduc et Vanessa Lamouche 239, rue Vanier	200 \$
2 <sup>e</sup> prix	Sylvain Desrochers 270, Montée Papineau	100 \$
3 <sup>e</sup> prix	Josée Martin et Alain Duval 215, rue Principale	50 \$
3 <sup>e</sup> prix	Francine et Claude Bélisle 107, Montée Papineau	50 \$



Nous tenons à féliciter les gagnants et remercier les trois juges de l'extérieur, dont trois dames de Fassett qui ont accepté de faire bénévolement cette tâche. Elles ont parcouru la municipalité de Plaisance le soir du 15 décembre pour déterminer, avec une grille, les gagnants. Les critères retenus étaient : l'originalité, la beauté et le degré de difficulté.

Nous avons dû prendre la décision de partager le troisième prix en deux étant donné qu'il y avait égalité.

Les juges ont noté qu'environ 150 résidences étaient dotées de décorations de Noël. Du côté du comité d'embellissement, nous avons remarqué, cette année, une augmentation de décorations au niveau de la municipalité.

Merci aux résidents d'avoir su si bien embellir notre municipalité en cette période des Fêtes et merci à nos juges pour leur précieux temps.

Nous souhaitons revenir l'an prochain pour une deuxième édition.

Micheline Cloutier, Présidente

### DÉCORATIONS DE LA SALLE MUNICIPALE

Le comité d'embellissement vous souhaite une bonne et heureuse année remplie de santé et de joie.

Cette année nous avons dû enlever les décorations à la salle municipale plus tôt. C'est avec regret que nous avons constaté que lors de la location de la salle pour différentes occasions certains groupes n'ont pas respecté le travail des bénévoles pour embellir notre salle. Des décorations ont été brisées, décrochées des murs et du plafond. Nous avons aussi constaté que le nouveau mur des salles de toilettes est abîmé de crayons feutre et de broches. L'horloge a aussi été brisée.



Merci de passer le message. Mettons nos énergies, nos intérêts et nos efforts ensemble, afin de continuer le travail déjà amorcé.

Micheline Cloutier, Présidente

## FERME DES GRANDES BAIES

### Bienvenue à un jeune couple

Au nom du conseil municipal permettez-moi de souhaiter une cordiale bienvenue à un jeune couple venant de Mirabel qui s'est joint à l'équipe de la Ferme laitière des Grandes Baies depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2015. Comme je le soulignais dans l'édition de décembre dernier il est stimulant de constater qu'à Plaisance l'agriculture est florissante grâce, entre autre, à des jeunes qui assurent résolument la continuité.



**Bienvenue**

Evidemment ce jeune couple vient s'ajouter à cette belle relève désireuse de démontrer tout son savoir-faire pour relever avec succès les grands défis auxquels le milieu agricole est confronté et ce au même titre que tous les autres secteurs de notre activité économique.

À Caroline Martel et Sylvain Mondou, soyez les bienvenues chez nous et nous vous souhaitons un avenir prometteur à tous points de vue dans notre coin de pays où la nature sait nous émerveiller en toutes saisons.

### VIE PAROISSIALE



L'année 2015 est déjà débutée et nous vivons beaucoup d'adaptation au niveau paroissial. Premièrement, nous accueillons un nouveau prêtre en la personne de l'abbé Alphonse Baende. Originaire du Congo, il a fait une bonne partie de ses études en France, il fut ordonné prêtre il y a une vingtaine d'années et demeure un jeune homme de quarante six ans, très sympathique. Depuis le 12 janvier 2015, il assume la cure des paroisses de la route 148 (Thurso, Papineauville, Montebello, Fassett et Plaisance). Sa tâche est grande et le bénévolat revêt une grande importance.

Nos équipes de bénévoles diminuent ou s'essouffent. Nous lançons un appel à tout ceux et celles qui auraient le goût de travailler à l'Église. Que ce soit pour faire le ménage, la décoration dans les temps spéciaux, service à l'autel, lecteurs, sacristains(nes) et même, après une petite formation, animer un ADACE (Assemblée Dominicale en Attente de Célébration Eucharistique). S.V.P. vous adresser à l'équipe de liturgie : Fernand Desjardins, Annette Desjardins Couillard ou au conseil de Fabrique.

### **MERCI! MERCI! MERCI !**

- à toutes les personnes qui ont aidé à faire et défaire les décorations de Noël.
- à notre première équipe de sacristains : Mmes. Lise S. Desjardins, Jeannette Cardinal, Cécile Servant et M. Yvon Lafrenière et à tous les bénévoles qui oeuvrent de près ou de loin pour garder notre communauté vivante.

### **Horaire des célébrations : CARÊME et PÂQUES**

**18 février : Mercredi des cendres** (début du Carême, maigre et jeûne), célébration à Papineauville à 19 h.

**Célébration pénitentielle** : avec absolution générale ou rencontre individuelle pour ceux qui le désirent.

**Dimanche, 22 mars, Thurso à 14 h. et Mercredi, 25 mars, Papineauville, à 19 h.**

**28 mars, samedi, 16 h, Rameaux et la Passion du Christ.**

**2 Avril, Jeudi saint : Commémoration de « La dernière Cène » 19 h. à Plaisance**

**3 Avril, Vendredi saint (maigre et jeûne), 15 h. à Fassett**

**Chemin de la Croix, 19 h. à Plaisance**

**4 avril, samedi, « Veillée pascale », 20 h. à Thurso**

**5 avril, PÂQUES, « Résurrection du Seigneur », 9 h30 à Plaisance. Célébrée par Mgr. Roger Ébacher**



Accueillons-nous tel que nous sommes « JOYEUSES PÂQUES »

Annette Desjardins pour le comité de liturgie

**RESOLUTIONS 2015**  
**UN MODESTE « PETIT GRAIN DE SEL »**

Au début de chaque nouvelle année il est coutume de prendre une ou quelques résolutions sur le plan personnel. À cet égard, j'ai pensé ajouter quelques pistes de réflexions pour se donner comme communauté plaisancienne un élan de solidarité devant tous les desseins de la vie !

Rappelons-nous

- Que le bonheur nous garde accueillants et ouverts à notre entourage
- Que les épreuves nous gardent forts et déterminé
- Que les chagrins nous gardent plus humains
- Que les échecs nous gardent humbles
- Que les réussites nous encouragent à se dépasser sans cesse
- Que le courage et la persévérance nous font avancer pour améliorer notre qualité de vie



**BUDGET 2015**

Pour l'année fiscale commençant le 1<sup>er</sup> janvier 2015 les taxes et compensations seront chargées selon les taux suivants :

**Taxes sur la valeur foncière**

Taxes générales  
0,9756\$ par cent dollars d'évaluation

Taxes de secteur service de la dette – Aqueduc  
0,054\$ par cent dollars d'évaluation

Taxes spéciale incendie et plusieurs immobilisations  
0,079\$ par cent dollars d'évaluation

**Taxes – Tarification pour services municipaux**

115\$ Tarif – Compensation pour le service d'aqueduc ;  
115\$ Tarif – Compensation pour le service des égouts ;  
100\$ Tarif – Vidange systématique des champs d'épuration ;  
110\$ Tarif – Compensation pour le service des ordures et du recyclage ;  
0,44\$ Par l'étendue en front – Taxes de secteur (service d'égout et assainissement des eaux) ;  
0,44\$ Par l'étendue en front – Taxes de secteur (service de la dette – égout et usine d'épuration) ;  
5,83\$ Par l'étendue en front – Taxes de secteur (5<sup>e</sup> Avenue) ;  
713,37\$ Tarif financement égout rue Principale Est ;



Le règlement est maintenant déposé au bureau du Directeur général/Secrétaire-trésorier, à la Mairie, où tous les intéressés peuvent en prendre connaissance aux heures de bureau (C.M. art. 957).

**RÈGLEMENT #415-15/ADOPTION DU BUDGET 2015**

Concernant l'imposition des taxes foncières, taxes spéciales, compensations pour la cueillette des ordures et des matières recyclables, du service d'aqueduc, d'égout et d'assainissement des eaux pour l'année financière débutant le 1<sup>er</sup> janvier 2015.

**ATTENDU** que ce conseil se doit de réaliser, par l'imposition de taxes, les sommes nécessaires aux dépenses de l'administration, d'entretien et d'amélioration et de faire face aux obligations de la municipalité;

**ATTENDU** que les prévisions budgétaires pour l'année financière débutant le 1<sup>er</sup> janvier 2015 s'établissent comme suit, à savoir:

### ÉTAT DES ACTIVITÉS FINANCIÈRES

	<b>2015 budget</b>
Taxes	1 170 450\$
Paiement tenant lieux de taxes	48 229\$
Transferts	124 552\$
Services rendus	29 300\$
Imposition de droits	24 000\$
Amendes et pénalités	2 000\$
Autres revenus	43 000\$
Intérêts	<u>21 700\$</u>
	1 463 231\$

### **DÉPENSES**

Administration générale	373 749\$
Sécurité publique	196 634\$
Transport	338 389\$
Hygiène du milieu	303 273\$
Santé et bien-être	22 600\$
Aménagement, urbanisme et développement	115 283\$
Loisirs et culture	148 374\$
Frais de financement	42 608\$
Amortissement	<u>(201 820)\$</u>
	1 339 090\$

**SURPLUS (DÉFICIT) DE L'EXERCICE** 124 141\$

Remboursement de la dette	(134 141\$)
Appropriation de surplus	10 000\$
Solde des fonds à la fin de l'exercice	0\$

### ÉTAT DES ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT

	<b>2015 budget</b>
<b>REVENUS</b>	
Surplus Libre	67 000\$
Transferts conditionnels	212 000\$
Financement à long terme	<u>512 305\$</u>
	791 305\$
<b>DÉPENSES</b>	
Administration générale	271 000\$
Sécurité publique	30 000\$
Transport	273 500\$
Loisirs et culture	<u>216 805\$</u>
	791 305\$

